

Extrait du registre
des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de
communes Sauer Pechelbronn

séance du 12/04/2010

Date de la convocation:

31/03/2010

Date d'affichage:

01/04/2010

L' an 2010 et le 12 Avril à 19 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de HAAS Jean-Marie, président.

Nombres de membres:

Afférents au conseil

communautaire : 67

En exercice : 67

Votants : 58

Présents : Tous les délégués (ou suppléants) sauf :

Excusé(s) : Mmes : CLAUSS Murielle, DARNIS Danielle, KIEFER Nicole, KOCHER Bernadette, MM : ATZENHOFFER Alphonse, BERTRAND Jean-Louis, GACKEL Didier, KELLER Jacky, KENNEL Guy-Dominique, LIEHN Gilbert, MESSMER Jean-Marc, ROBINEAU Pascal, SCHMITT André, SCHNEIDER Dominique, THALMANN Alfred, WALTER Gérard, WEGMANN Maurice,

Secrétaire de séance :

M. GOETZ Joseph.

Réf : 017.2010

Vote : A la majorité

Pour : 45

Contre : 1

Abstentions : 9

Mention exécutoire : Non

017.2010 : Budget 2010 : Liste des actions et opérations 2010.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu les compétences de la communauté de communes,

Vu les commission finances,

Vu l'avis du bureau du 29 mars 2010,

Entendu l'exposé du président M. Jean-Marie HAAS,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité, une voix contre et neuf abstentions, décide :

- de valider la liste des actions et opérations ci dessous :

Les principales actions et opérations budgétisées sont :

Poursuite et fin des travaux en cours ou engagés : en dépenses au chapitre 21 et 23 de la section d'investissement, et en recettes au chapitre 13 pour les subventions (nouvelles opérations soulignées) :

- Renforcement du bourg centre : études et acquisitions (compétences site pétrochimie, ilot central),
- MDSA : derniers paiements, (dép : 200 000 €), subventions à percevoir,
- Hangar intercommunal : construction (dép : 525 000 €), premiers acomptes de subventions,
- Gymnase de Woerth (maîtrise d'oeuvre + début de travaux, dép : 750 000 €),
- Requalification et réhabilitation + mise aux normes de la maison des services et des énergies (dép : 150 000 €),
- MROF, études mises aux normes et économies d'énergies (dép : 150 000 €),
- Multi accueils, réflexion, déploiement 1er site (dép : 300 000 €)
- Travaux Seltzbach : derniers paiements, subventions à percevoir (61 800 €),
- axe Eschbach – Lembach : fourreaux haut débit (65 000 € et piste cyclable (dép : 490 000 €, subventions, FCTVA et participations communales 338 000 €),
- Aménagements divers volet touristique et cadre de vie (panneaux d'entrée du territoire, bancs, bornes d'information touristique, signalétique cyclo et RIS, action de promotion 1870, ...), (dép 100 000 €),
- Intracom,
- Voirie touristique : subventions à percevoir,
- Achat de terrains.

Poursuite des opérations en cours ou validés : En section de fonctionnement - dépenses noyées dans les charges à caractère général et subventions noyées dans le chapitre 74 en recettes :

- Patrimoine bâti,
- OPAH,
- Programme d'entretien du Seltzbach,
- Vergers solidaires : poursuite de la dynamique : fête du verger et de la biodiversité à Wingen, actions d'animation enfance,....,
- Compostage,
- Bourse aux logements,
- Baby sitting,
- Banque de matériel,
- OCM,
- Covoiturage,

Financement des services existants : En section de fonctionnement : essentiellement sur le chapitre 65 :

- Services aux habitants :
 - Animation,
 - Périscolaire,
 - Halte garderie et relais assistantes maternelles,
 - EIE,
 - Ordures ménagères,
 - Centres de secours secondaires via le SDIS,
 - Covoiturage,
 - Communication et TIC,
 - Service général (administratif-fonctionnel).
- Opérations :
 - Accompagnement classes d'adaptation,
 - MROF,
 - Classes de découvertes,
 - Soutien BAFA BAFD,
 - Développement (actions de promotion, structuration, soutien à l'économie et au

tourisme),

Aides aux associations et aux communes : En section de fonctionnement sur le chapitre 011 charges à caractère général :

- Soutien associatif général (distribution du bulletin intercommunal, espace reproduction, aides directes et indirectes, ,
- Soutien aux associations intercommunales (soutien administratif, mise à disposition de locaux,...),
- Assistance à l'ECMU, la FDPAC,
- Soutien aux communes : gestion du réseau extranet, SIG et partage d'informations, espace reproduction, aide à la création de sites internet communaux.

Opérations, actions et investissements à réaliser : en section d'investissement :

- Achat matériel informatique et reproduction, (10 000 €)
- Achat véhicules (non prévu, budgétisation remplacement camion si nécessaire),
- Achat matériel d'entretien dont remorque pour tondeuse autoportée (20 000 €),
- Achat et installation de défibrillateurs (via association des maires),
- Travaux de sécurisation divers (terril Clémenceau,...), (100 000 €)
- Matériel pour la banque de matériel (tonnelles, sonos, bâches pour chapiteaux).

Principales études, actions, réflexions de promotion économique et touristique et de services :

- Bourg centre Woerth et dynamique économique et commerciale,
- Projet touristique à Wingen,
- Charte intercommunale : plan de développement hommes et territoire agenda 21,
- Pôles enfance et multi accueils (en partenariat avec la CAF), et étude écoles intercommunales,
- Politique seniors,
- Parcours cyclable Pechelbronn, Lobsann-Soultz,
- Ancien restaurant de la gare à Morsbronn-les-Bains, acquisition et devenir,

Provisionnementnements :

- Provisions pour risques litige « cybéliades » : montant caution réclamée par la partie adverse et intérêts,
- Provisions pour risques litiges assainissement (montant forfaitaire provisionné).

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

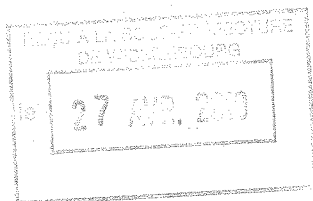
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 22/04/2010

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623
du 22 juillet 1982

Le président,
Jean-Marie HAAS



Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS
PREFECTURE DE WISSENBACH le :

et publication ou notification du :

